

## VOUS

N° compte internet : ##Orange\_ID##

## NOUS

Votre service clients



Le 14/06/2021,

### Objet : Evolution de votre service Mail Santé

Bonjour,

Vous êtes actuellement, titulaire d'**une option Mail Santé et nous vous en remercions.**

Cette option qui vous permet de télétransmettre vos feuilles de soins depuis votre logiciel de télétransmission est désormais un attribut inclus sans supplément à votre offre d'accès internet actuelle.

**Aussi, pour continuer à télétransmettre vos feuilles de soins** vous devrez utiliser une nouvelle adresse mail santé.

**Nous vous invitons dès à présent et avant le 21 juillet 2021** à suivre les étapes suivantes :

#### 1- Créer une ou plusieurs nouvelles boîtes mail santé

- Rendez-vous sur <https://pro.orange.fr/> et identifiez-vous.
- Surveillez avec votre souris « Espace client pro » et cliquez sur « Vos services de messagerie »
- Depuis l'onglet « Mail santé » créez votre nouvelle adresse mail santé

N'oubliez pas de noter votre nouvelle adresse mail santé et le mot de passe que vous aurez choisi.

**Besoin d'aide ?** Vous disposez d'une assistance en ligne vous expliquant la démarche à suivre. Pour la trouver rendez-vous sur le site [assistancepro.orange.fr](https://assistancepro.orange.fr) et tapez « mail santé » dans la barre de recherche.

Nos conseillers de l'assistance technique sont de même à votre disposition au 3901(1) pour vous guider.

#### 2- Paramétrer votre logiciel de télétransmission avec votre nouvelle boîte mail santé

Pour cela rapprochez-vous de l'éditeur de votre logiciel ou consultez son assistance pour connaître la démarche à suivre

- #### 3- Si vous avez signé un contrat de tiers-payant avec l'Association Inter-AMC
- et afin de continuer à recevoir la table de conventions pour la télétransmission de vos factures vers les organismes complémentaires, mettez à jour votre contrat avec votre nouvelle adresse mail santé en vous rendant sur le site [www.tpcomplementaire.fr](http://www.tpcomplementaire.fr)

**Notez qu'au-delà du 21 juillet 2021 vos actuelles adresses mail santé sont susceptibles de ne plus fonctionner**, nous vous invitons donc à entamer ces démarches sans attendre.

Afin de vous accompagner au mieux dans l'évolution de votre service Mail Santé, nous vous informons qu'Orange a communiqué au GIE SESAM-Vitale votre actuelle adresse mail de télétransmission.

Merci de votre confiance  
Votre service client

(1) Le service est gratuit et l'appel est au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuite depuis les réseaux Orange.  
Orange, Société Anonyme au capital de 10 640 226 396 € - 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux – RCS Nanterre 380 129 866